

Camp d'été 2021 du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté

Depuis quelques années, le Comité Régional propose un camp d'été dont le succès est grandissant. Dernièrement, une soixantaine de caftistes de la région se sont retrouvés en Suisse centrale pendant l'été 2018 et en 2019, environ une centaine de personnes issues de 12 clubs bourguignons ou francs-comtois ont participé au camp organisé à La Bérarde. Malheureusement celui de 2020 prévu à Ailefroide a dû être annulé mais le Comité Régional propose à nouveau cette destination pour l'été 2021.

La finalité de ce rassemblement est de favoriser les rencontres entre membres des clubs de la région tout en partageant les différentes activités liées à la montagne. Bien entendu, tous les niveaux étant proposés, elles sont donc accessibles au plus grand nombre, du débutant à l'alpinisme confirmé. Les sorties sont en général organisées quotidiennement lors de l'apéro du soir et chacun peut trouver à cette occasion un ou plusieurs compagnons à son niveau. Bonne humeur et convivialité restent les maîtres mots pour un séjour réussi, la majorité des participants aux précédentes éditions en gardent un excellent souvenir et sont partants pour renouveler l'expérience.

Remarque : compte-tenu des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la situation sanitaire, il n'est pas possible à l'heure actuelle de connaître les restrictions qui seront imposées durant l'été, mais le Comité Régional se réserve la possibilité d'annuler la manifestation si le contexte l'exige.

Renseignements divers

Lieu et dates :

- Ailefroide (Massif des Écrins)
- Du samedi 24/07/2021 au samedi 07/08/2021

Responsables de l'organisation (hors encadrement) :

- Serge Deprez de Varappe et Montagne Morteau 06 33 21 48 07

Hébergement :

- Camping de Ailefroide <https://ailefroide.fr/camping/>
- Tarif moyen de 10 € par nuit et par personne

Règles de fonctionnement :

- Être licencié(e) à la FFCAM, l'option « assurance individuelle accident » étant fortement recommandée.
- Possibilité de séjourner de 2 jours à 2 semaines tout en favorisant au maximum le covoiturage entre membres d'un même club ou de clubs voisins.
- Si cela est possible, une zone commune sera pré-réservée dans le camping par le Comité Régional (à confirmer dès que le camping ouvrira) et la procédure de réservation individuelle sera donnée en temps voulu.
- Les personnes qui veulent se loger ailleurs (Hôtel, gîte ou chalet alpin l'Eychauda) doivent s'organiser personnellement.
- Certaines activités nécessitent une nuit en refuge donc ne pas oublier la carte d'adhésion à la FFCAM.

- L'achat pour les repas se fait plus ou moins au jour le jour, les participants gérant leur repas en autonomie (Épiceries et restaurants dans le hameau de Ailefroide ou dans la vallée de la Vallouise).
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un ou des deux parents et restent sous leur responsabilité.
- Se conformer autant que possible aux règles sanitaires dont certaines seront probablement encore en vigueur cet été et notamment vis-à-vis de celles concernant les refuges.

Activités proposées en fonction de l'encadrement disponible :

- Randonnée pédestre
- Randonnée glaciaire
- Escalade
- Alpinisme
- Vélo de montagne
- Canyoning
- Possibilité de valider une UF (Unité de Formation)

Organisation des UF Alpinisme :

- Une UF Autonomie sur rocher et une UF Autonomie sur neige et /ou glace sont envisagées entre le 31 Juillet et le 7 Août
- Elles seront encadrées par le DTT Alpinisme du Comité Régional, en l'occurrence Philippe Croissant (croissant.philippe1@gmail.com), vers qui il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires et d'anticiper une inscription dès à présent.

Pré-inscription :

- Une adresse électronique spécifique a été créée camp.ete@orange.fr
- Dans le but d'avoir une estimation du nombre de personnes pendant les 2 semaines prévues, chaque participant ou groupe de participants probable communique rapidement via cette adresse toutes les informations suivantes :
 - Nom et prénom de tous les participants
 - Dates retenues
 - Club d'appartenance
 - Numéro de licence
 - Activités envisagées
 - Autonome ou non
 - Aptitude à encadrer des activités en précisant quel type d'activité
 - Validation d'une UF alpinisme envisagée
 - Type hébergement (tente, camping-car, gîte, hôtel, centre alpin)
- Le maintien du camp est sous réserve d'un nombre minimum de participants (en moyenne 20 personnes sur la période) et d'un encadrement suffisant.